

**Commission économique pour l'Europe****Réunion régionale d'examen « Beijing+25 »**

Genève, 29 et 30 octobre 2019

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Principales tendances observées en matière d'égalité  
des sexes dans l'ensemble de la région de la CEE****Examen régional des progrès accomplis et des difficultés  
rencontrées par chaque pays de la région de la CEE  
dans la promotion de l'égalité des sexes****Note du secrétariat<sup>1, 2</sup>***Résumé*

Dans sa résolution 2018/8, le Conseil économique et social a engagé les États à entreprendre à l'échelon national un examen d'ensemble des progrès accomplis et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et dans la prise en compte des questions relatives à l'égalité des sexes en vue de l'application intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a également souligné l'importance des examens régionaux et des résultats issus des processus intergouvernementaux régionaux dans les préparatifs de l'examen mondial de « Beijing+25 » qui aura lieu à l'occasion de la soixante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme.

Ce document présente, pour chaque pays, certains des progrès accomplis et certaines des difficultés rencontrées dans le domaine de l'égalité des sexes depuis le dernier examen régional réalisé en 2014, tels qu'ils ressortent des réponses fournies par les États au questionnaire de l'Organisation des Nations Unies. Il complète le document ECE/AC.28/2019/3, qui expose succinctement les tendances régionales et l'évolution des politiques dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

<sup>1</sup> La présente note a été établie par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) en coopération avec le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

<sup>2</sup> Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



## Introduction

1. Le présent document donne un aperçu général des progrès accomplis et des difficultés rencontrées par chaque État membre de la CEE dans la prise en compte des questions relatives à l'égalité des sexes dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il complète le rapport de synthèse régional (ECE/AC.28/2019/3).
2. Le présent rapport repose sur les réponses fournies par les États membres de la CEE au questionnaire de l'Organisation des Nations Unies joint à la Note d'orientation concernant les examens approfondis au niveau national<sup>3</sup>. Il présente les éléments mis en avant dans les réponses des États, sans toutefois refléter la richesse des rapports nationaux publiés sur le site Web de la CEE<sup>4</sup>.
3. Les progrès accomplis et les difficultés rencontrées par chaque pays sont présentés dans le tableau ci-dessous, qui suit la structure du questionnaire de l'Organisation des Nations Unies subdivisé en six thèmes principaux : Volet 1 – Développement inclusif, prospérité partagée et travail décent ; Volet 2 – Élimination de la pauvreté, protection sociale et services sociaux ; Volet 3 – Libérer de la violence, de la stigmatisation et des stéréotypes ; Volet 4 – Participation, responsabilisation et institutions favorables à l'égalité des sexes ; Volet 5 – Des sociétés pacifiques et inclusives ; Volet 6 – Conservation, protection et réhabilitation de l'environnement.

---

<sup>3</sup> La Note d'orientation peut être consultée à l'adresse suivante : [www.unece.org/fileadmin/DAM/Gender/documents/Beijing\\_25/18-359nve\\_Annex\\_1\\_-Guidance\\_note\\_English\\_ANNEX.pdf](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/Gender/documents/Beijing_25/18-359nve_Annex_1_-Guidance_note_English_ANNEX.pdf).

<sup>4</sup> Disponible à l'adresse : [www.unece.org/gender](http://www.unece.org/gender).

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Albanie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Droits patrimoniaux</i>	Loi de 2018 sur l'établissement par-devant notaire de la présomption de copropriété de l'épouse ; loi de 2018 sur le cadastre permettant l'enregistrement conjoint par les époux des biens immobiliers	8 % des femmes possèdent des terres.
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		L'écart salarial s'est creusé, passant de 6,3 % à 10,5 %.
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	2015 : Publication de directives cliniques sur l'avortement sécurisé et le dépistage du cancer du sein	
<i>Protection sociale</i>		L'âge de départ à la retraite des femmes devrait être le même que celui des hommes en 2056.
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	<p>En vertu de modifications législatives de 2018, les ordonnances de protection peuvent être prononcées au bénéfice des victimes de violence au sein du couple.</p> <p>La stratégie nationale concernant les armes légères et de petit calibre aborde la question de l'utilisation des armes à feu dans les situations de violence domestique.</p> <p>En vertu de modifications du Code du travail de 2015, les employeurs doivent adopter des mécanismes de lutte contre le harcèlement sexuel.</p>	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	<p>Création du premier centre de crise consacré à la violence sexuelle ouvert 24 heures sur 24</p> <p>Établissement d'un registre des ordonnances de protection</p>	
<i>Pratiques néfastes</i>		Persistance des féminicides, des crimes d'honneur, des mariages précoces et forcés et des avortements forcés basés sur le sexe du fœtus

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Dans la pratique</i>		2018 : 33,7 % des femmes ayant vécu en couple ont été victimes de violence domestique au cours des douze derniers mois ; ce chiffre est de 55,8 % pour les femmes de 18 à 24 ans.
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Stratégie nationale pour l'égalité des sexes et le Plan d'action 2016-2020  Plans d'action locaux en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2018-2020	
<i>Participation politique</i>	Pour la première fois, les femmes occupent 29,3 % des sièges de députés et 8 ministres sur 14 sont des femmes.  Des quotas exigent que les listes de partis des élections municipales comprennent 50 % de femmes.	Sur 61 maires, 9 sont des femmes.
<i>Budgétisation tenant compte des questions de genre</i>	Intégration dans les stratégies de finances locales et nationales de la budgétisation tenant compte des questions de genre	
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national de 2018 pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU  Première participation de femmes aux missions militaires des Nations Unies et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)	13 % de femmes parmi le personnel militaire
<b>Andorre</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	2019 : Loi contre la discrimination, y compris la discrimination à l'égard des femmes sur le marché de l'emploi	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial : 21 %

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>		Interdiction de l'avortement sauf dans les cas où il est pratiqué pour sauver la vie de la femme
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Loi de 2015 relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique  2016 : Création de la Commission nationale sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique  Loi de 2017 relative à la lutte contre la traite des personnes	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>		Absence de politiques en matière d'égalité des sexes  Absence de mécanismes de promotion de l'égalité des sexes
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Une loi de 2018 prévoit une protection internationale temporaire pour les femmes.	
<b>Arménie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	Un programme de 2019 offre une allocation et une formation professionnelle aux jeunes mères n'ayant pas fait d'études supérieures.	
<i>Conciliation travail-famille</i>	Le programme « Babysitter » de 2018 détermine officiellement le soutien, notamment de la part de travailleurs domestiques, dont peuvent bénéficier les mères qui travaillent.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 2</b>		
<i>Éducation</i>	Intégration des questions liées à l'égalité des sexes, à la sexualité et à l'élimination de la violence dans les programmes scolaires  Organisation de cours de sensibilisation aux questions de genre à l'intention des professeurs et du personnel administratif	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Loi de 2017 relative à la prévention de la violence familiale  Loi de 2014 relative à l'identification et à l'accompagnement des victimes de traite des personnes et d'exploitation	
<i>Pratiques néfastes</i>	Répression de l'avortement basé sur le sexe du fœtus en tant qu'infraction administrative	Rapport de masculinité à la naissance : 110 garçons pour 100 filles
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Élaboration de protocoles de protection et d'accompagnement des victimes de traite des personnes et de violence domestique	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Plan d'action pour l'application de la loi sur la garantie de l'égalité des droits et des possibilités entre les femmes et les hommes pour l'année 2015	
<i>Participation politique</i>	Augmentation de 10 % des quotas prévus par le droit électoral	
<b>Volet 5</b>		
	Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2019-2021	
<b>Volet 6</b>		
	Les femmes représentent 60 % des fonctionnaires du Ministère de l'écologie et occupent 1/3 des postes de cadres.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Autriche</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	<p>Programme spécial visant à intégrer les femmes migrantes au marché du travail</p> <p>Projet triennal visant à réintégrer les femmes victimes de violence au marché du travail moyennant un premier contrat à impact social</p>	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial en 2017 : 19,9 %
<i>Congé parental</i>	<p>Les mesures d'incitation fiscale et les allocations facilitent le partage du congé parental et réduisent la charge financière des parents isolés et des parents à faible revenu.</p> <p>La loi de 2017 sur la garde des enfants prévoit un supplément aux allocations pour les parents qui partagent équitablement leur congé parental.</p> <p>Les parents adoptifs et gays jouissent de quatre semaines de congé parental non rémunéré.</p> <p>Une modification de 2016 de la loi sur la protection de la maternité permet aux travailleuses indépendantes de bénéficier d'un congé parental.</p>	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Plan d'action de 2017 sur la santé des femmes	
<i>Éducation</i>	Les professeurs doivent posséder des compétences en matière d'égalité des sexes.	
<i>Protection sociale</i>	Une modification de 2017 de la loi sur la sécurité sociale a relevé le montant du complément visant à égaliser les pensions de retraite.	Pensions de retraite des femmes : 40 à 50 % inférieures à celles des hommes

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Criminalisation des atteintes au droit à l'autodétermination sexuelle, du cyberharcèlement et du mariage forcé  Stratégie nationale de prévention de la violence à l'école pour la période 2014-2016, visant à lutter contre la violence sexuelle et le cyberharcèlement	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Services spécialisés de conseil pour les personnes handicapées victimes de violence fondée sur le genre	
<b>Volet 4</b>		
<i>Participation politique</i>		2018 : 8,3 % de femmes maires
<i>Secteur privé</i>	Loi de 2017 imposant un quota de 30 % de femmes siégeant aux conseils d'administration ou de direction des sociétés cotées et des sociétés de plus de 1 000 salariés	2019 : 18,5 % de femmes siégeant dans les conseils d'administration des 200 sociétés les plus importantes et 8,4 % de femmes siégeant dans les conseils de direction de ces 200 sociétés
<b>Volet 5</b>		
	Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité	
<b>Azerbaïdjan</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Entreprenariat</i>	Création par le Ministère de l'économie de trois pépinières d'entreprises dirigées par des femmes, dont une dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC)	Les pépinières ont soutenu des projets dans des domaines traditionnellement féminins.
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Sept centres consacrés à la périnatalité ont été créés.	
<i>Éducation</i>	Les femmes et les filles ont presque atteint la parité dans le système éducatif.	



<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2016 : Introduction des ordonnances de protection de longue durée dans le Code de procédure civile	Absence de document d'orientation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2016-2017	
<b>Bélarus</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	En vertu de la loi sur l'emploi de 2016, les mères d'enfants de moins de 3 ans peuvent prétendre à des formations professionnelles gratuites et à des bourses.	Les femmes représentent 17 % des scientifiques et des chercheurs hautement qualifiés.
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial : 27,3 %
<i>Conciliation travail-famille</i>		Les femmes consacrent presque deux fois plus de temps aux tâches ménagères que les hommes.
<b>Volet 2</b>		
<i>Protection sociale</i>	Pas d'écart entre les pensions de retraite des femmes et des hommes  Durée de cotisation réduite pour les femmes socialement vulnérables qui jouent un rôle d'aidante sur une longue période	Âges de départ à la retraite différents pour les femmes et les hommes
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>		Absence de loi relative à la lutte contre la violence domestique ; absence de collecte de données sur la violence à l'égard des femmes
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Les victimes de violence domestique ont accès à des hébergements temporaires ; des programmes pilotes axés sur les auteurs de ces violences ont été lancés en 2015.  Un mécanisme national d'orientation lancé en 2015 fournit une assistance gratuite aux victimes de traite.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Plan d'action national pour l'égalité des sexes 2020	
<i>Participation politique</i>	Les femmes occupent 32,5 % des sièges au Parlement et 48,2 % des sièges dans les conseils locaux.	
<b>Belgique</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>		40,5 % des salariées travaillent à temps partiel (contre 9,4 % des hommes).
<i>Congé parental</i>	2018 : Adoption d'un congé parental sous la forme d'une réduction du temps de travail d'1/10 <sup>e</sup>	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	2018 : Dépénalisation de l'avortement  Professionnels de santé spécialisés au service des demandeuses d'asile	
<i>Protection sociale</i>	2014 : Assujettissement des travailleurs domestiques à la sécurité sociale	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2016 : Ratification de la Convention d'Istanbul  Plan d'action national de lutte contre la violence fondée sur le genre pour la période 2015-2019  2014 : Criminalisation du harcèlement sexiste dans l'espace public  2018 : Levée du secret médical dans les cas de violences perpétrées au nom de l'honneur ou de la coutume	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Création de trois centres de prise en charge des violences sexuelles	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 4</b>		
<i>Prise en compte des questions de genre</i>	Adoption de lois relatives à la prise en compte des questions de genre au niveau fédéral et dans les entités fédérées	
<i>Participation politique</i>	Les femmes représentent 42 % des parlementaires fédéraux.	
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Contribution aux activités d'assistance à l'étranger pour les femmes, la paix et la sécurité	
<i>Inclusion</i>	Depuis 2016, la qualité de parents est automatiquement reconnue aux mères mariées, sans avoir à suivre une procédure d'adoption.  Depuis 2018, les personnes transgenres peuvent faire modifier leur état civil sans avoir subi de procédures médicales.	
<b>Volet 6</b>		
	Intégration des questions de genre dans les programmes d'assistance à l'étranger visant la réduction des risques	
<b>Bosnie-Herzégovine</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Aménagement rural</i>		Peu de propriétaires foncières
<i>Congé parental</i>	Instauration du droit au congé de paternité dans les deux entités	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>		Accès insuffisant aux soins de santé de qualité dans les zones rurales
<i>Éducation</i>		Manuels scolaires véhiculant des stéréotypes sexistes

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Stratégie-cadre aux fins de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul 2015-2018	Difficultés à appliquer les lois et règlements relatifs à la lutte contre la violence domestique
<i>Médias</i>	Le Code relatif aux médias audiovisuels et radiophoniques interdit la diffusion de contenus sexistes fondés sur la discrimination et les préjugés.	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Plans d'action pour l'égalité des sexes pour 2013-2017 et 2018-2022	
<i>Budgétisation tenant compte des questions de genre</i>	Prise en compte des questions de genre dans l'établissement du budget	Bosnie-Herzégovine : 0,05 % ; Fédération de Bosnie-Herzégovine : 0,05 % ; Republika Srpska : 0,04 %.
<i>Participation politique</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parlement de Bosnie-Herzégovine : 16,6 % de femmes</li> <li>• Parlement de la Fédération de Bosnie-Herzégovine : 25,5 % de femmes</li> <li>• Parlement de Republika Srpska : 16,8 % de femmes</li> </ul> <p>Usage courant de la violence à l'égard des femmes dans les cercles politiques</p>
<b>Volet 5</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2018-2022	Les femmes représentent 8 % des effectifs de la police et occupent 1,3 % des postes administratifs les plus élevés.
	2015 : modification du Code pénal en vertu de laquelle l'emploi de la force n'est plus un élément constitutif du crime contre l'humanité qu'est le viol.	
<i>Accès à la justice</i>	Des modifications législatives adoptées au niveau des entités régissent les droits des victimes de violence sexuelle dans les situations de conflits.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Bulgarie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	En application de la loi relative à la promotion de l'emploi, les employeurs recrutant des mères célibataires et des mères d'enfants en bas âge reçoivent des subventions.	
<i>Congé parental</i>	En 2017, un congé de paternité de quinze jours à 90 % est accordé aux pères et aux pères adoptifs.	
<i>Conciliation travail-famille</i>	Le programme « Babysitter » permet de faire garder les enfants pendant dix-huit mois et de fournir un emploi officiel aux personnes qui s'en occupent.	
<b>Volet 2</b>		
<i>Protection sociale</i>		L'âge de départ à la retraite sera le même pour les femmes et les hommes à partir de 2037.
<b>Volet 3</b>		
<i>Law and policy</i>	Programmes de prévention et de protection en matière de violence domestique de 2019	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Loi de 2016 sur l'égalité des sexes ; Stratégie nationale pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2016-2020	
<i>Participation politique</i>		En 2018, les femmes représentent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 27,1 % des membres du Parlement ;</li> <li>• 23,8 % des membres du Conseil des ministres ;</li> <li>• 12,8 % des maires.</li> </ul>
<b>Volet 6</b>		
	Les femmes représentent la moitié des cadres supérieurs du Ministère de l'environnement et de l'eau.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Canada</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	La loi de 2018 sur le régime d'équité salariale s'applique aux employeurs de plus de 10 personnes, qu'ils relèvent de la fonction publique ou du secteur privé sous réglementation fédérale ; et instaure un ou une commissaire à l'équité salariale.	
<i>Congé parental</i>	2019 : Octroi de cinq semaines supplémentaires de prestation parentale pour les parents partageant le congé parental	
<b>Volet 3</b>		
	2017 : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe	
	2016 : Lancement de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	
<b>Volet 4</b>		
<i>Mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Création du Ministère des femmes et de l'égalité des genres en 2018	
<i>Budgétisation tenant compte des questions de genre</i>	La loi de 2018 sur la budgétisation sensible aux sexes fait de la prise en compte de la problématique femmes-hommes une étape obligatoire du processus budgétaire au niveau fédéral.	
<b>Volet 5</b>		
	Plan d'action du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité pour 2017-2022	
	Stratégie nationale de lutte contre la radicalisation menant à la violence par le Centre canadien d'engagement communautaire et de prévention de la violence de 2018	
	Politique d'aide internationale féministe du Canada	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 6</b>		
	Adoption en 2017 du Plan d'action pour l'égalité des genres de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	Le secteur de l'extraction a des répercussions négatives sur les femmes autochtones.
	Plan d'action de 2018 pour l'égalité entre les sexes dans l'industrie forestière	
<b>Croatie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>		Taux d'emploi des femmes en 2017 : 58,3 %
<i>Congé parental</i>	2017 : Allongement de la durée du congé parental, qui est passée à quatre mois	Environnement social défavorable aux pères prenant un congé parental
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Programme de promotion et de défense de l'allaitement maternel	Accès limité aux soins de santé dans les régions rurales, empêchant l'accès à l'avortement
<i>Éducation</i>		Manuels scolaires contenant des stéréotypes fondés sur le genre Les femmes représentent 19 % des diplômés en informatique et 25,7 % des diplômés en ingénierie.
<i>Protection sociale</i>	En vertu de la loi de 2019 sur la retraite, les mères bénéficient, pour chaque enfant, d'années de cotisations supplémentaires.	Risque de pauvreté pour les mères célibataires : 47,6 % ; risque de pauvreté pour les femmes âgées : 34,2 %
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2018 : Ratification de la Convention d'Istanbul  Stratégie nationale de protection contre la violence domestique pour la période 2017-2022  2015 : Criminalisation de la violence domestique	
<i>Médias</i>		Haut degré de sensationnalisme, victimisation secondaire et blâme des victimes dans les médias

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 4</b>		
<i>Mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Solides mécanismes de promotion de l'égalité des sexes	
<i>Participation politique</i>	La loi sur l'égalité des sexes prévoit des quotas de 40 % de femmes sur les listes de partis.	Les femmes représentent 21 % des parlementaires.
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Présence de femmes interprètes et de gynécologues dans les centres d'accueil pour personnes en quête d'asile	Les femmes représentent 5,11 % du personnel des missions et opérations de maintien de la paix.
<i>Accès à la justice</i>	Une loi de 2015 définit les droits des victimes de violence sexuelle liée aux conflits en ce qui concerne l'indemnisation et l'accès à différents services.	
<b>Chypre</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Congé parental</i>	Une loi de 2017 a instauré un congé de paternité de deux semaines.	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	2017 : Plan stratégique national relatif à la santé sexuelle et procréative, rendant la vaccination contre le papillomavirus humain gratuite  2018 : Criminalisation de l'interdiction faite aux mères d'allaiter  2018 : Dépénalisation de l'avortement	
<i>Éducation</i>	2018 : Plan d'action national sur l'égalité des sexes dans l'éducation  Forte concentration des femmes dans les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques	



<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2017 : Ratification de la Convention d'Istanbul  Plan d'action national relatif à la prévention et à la lutte contre la violence domestique de 2017  Loi de 2014 sur la lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains et sur la protection des victimes	
<i>Médias</i>		Représentation sexiste des femmes dans les médias
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	2014 : Plan d'action national sur l'égalité des sexes pour la période 2019-2022  Commissaire à l'égalité des sexes	
<i>Participation politique</i>		Les femmes représentent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 17,86 % des membres de la Chambre des représentants ;</li> <li>• 10,26 % des maires ;</li> <li>• 4,56 % des conseillers municipaux.</li> </ul> Aucune députée européenne
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Premier plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2019-2022	
<i>Inclusion</i>	2015 : Création de l'union civile pour les couples de même sexe	
<b>République tchèque</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial en 2017 : 21,1 %
<i>Conciliation travail-famille</i>	Instauration en 2018 d'un congé de paternité de sept jours à 70 %	En 2016, 4,7 % des enfants de moins de 3 ans fréquentaient des services formels de garde.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Promotion continue des différentes options de soins liés à l'accouchement ; augmentation du nombre d'unités de sages-femmes	Non-respect de la part des hôpitaux des recommandations relatives à l'allaitement maternel et au contact peau à peau.
<i>Protection sociale</i>	Modification de 2018 de la loi relative à l'assurance retraite visant à réévaluer les pensions de retraite les plus modestes  Introduction d'un congé de quatre-vingt-dix jours pour la prise en charge de longue durée d'un membre de la famille	18 % d'écart entre les pensions de retraite des femmes et des hommes ; la pension moyenne versée aux femmes est inférieure au seuil de pauvreté.
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Le Plan d'action pour la prévention de la violence familiale et de la violence fondée sur le genre 2019-2022 aborde la violence sur Internet.	Absence de ratification de la Convention d'Istanbul
<b>Volet 4</b>		
<i>Participation politique</i>	Plan d'action pour une représentation équilibrée des femmes et des hommes aux postes de décisions pour 2016-2018	
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Stratégie gouvernementale en faveur de l'égalité des femmes et des hommes 2014-2020	Rattachement successif du Département de l'égalité des sexes à trois ministères de tutelle différents
<b>Volet 5</b>		
	Plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2017-2020	
<b>Danemark</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Congé parental</i>		Les pères prennent 1/10 <sup>e</sup> de l'ensemble du congé parental.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	2018 : Initiative visant à promouvoir les plans de naissance personnalisés, en particulier auprès des femmes enceintes vulnérables	
<i>Éducation</i>	2017 : Mise en place d'une période initiale permettant aux élèves de l'enseignement secondaire supérieur d'élargir leurs horizons et de ne pas se limiter à leurs premiers sujets de prédilection	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	<p>Le Plan d'action national de lutte contre les violences physiques et psychologiques entre personnes liées par des relations étroites (2019-2022) vise les rendez-vous amoureux, la violence au sein du couple, le harcèlement obsessionnel et le cyberharcèlement.</p> <p>Mesures de protection temporaires et services spécialisés de conseils pour les victimes de harcèlement obsessionnel</p> <p>Plan d'action national pour la prévention des conflits liés à l'honneur et le contrôle social pour la période 2017-2020</p> <p>Abolition du mariage des personnes mineures</p>	
<b>Volet 4</b>		
<i>Législation et orientations en matière d'égalité des sexes</i>	Plan d'action national de 2019 pour l'égalité des sexes	
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	<p>Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2019-2021</p> <p>Soutien aux mesures de lutte contre la violence sexuelle et sexiste dans les régions touchées par les conflits</p>	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Estonie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial en 2017 : 25,6 %
<i>Congé parental</i>	2017 : Allongement du congé de paternité de dix à trente jours	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2017 : Ratification de la Convention d'Istanbul  Stratégie de prévention de la violence pour la période 2015-2020  2017 : Criminalisation du harcèlement obsessionnel, des mutilations génitales féminines (MGF) et du mariage forcé	
<b>Volet 4</b>		
<i>Participation politique</i>	2016 : Élection de la première Présidente	Les femmes représentent 29 % des parlementaires. 3 membres du Gouvernement sur 15 et 1 maire sur 15 sont des femmes.
<i>Secteur privé</i>	Quotas de femmes dans les conseils d'administration des banques et des institutions financières	
<b>Volet 5</b>		
	Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité pour la période 2015-2019	
<b>Finlande</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	Programme en faveur de l'égalité de rémunération pour 2016-2019	
<i>Congé parental</i>	Grâce à la flexibilité du système d'allocation parentale, l'un ou l'autre des parents peut travailler à temps partiel.	Abandon de la tentative de réforme du congé parental

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	<p>Programme national de promotion de l'allaitement maternel pour la période 2018-2022</p> <p>Le Programme de promotion de la santé et des droits sexuels et procréatifs englobe les soins prodigués lors de l'accouchement, l'éducation sexuelle et la gratuité de la contraception pour les jeunes.</p>	
<i>Éducation</i>	Guide de 2015 sur l'égalité des sexes dans l'enseignement primaire	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	<p>Plan d'action pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul pour la période 2018-2021</p> <p>En vertu de la modification de 2019 de la loi relative à la garde des enfants, il est tenu compte de la violence domestique dans les décisions relatives à la garde et au droit de visite des enfants.</p> <p>Une loi de 2019 a aboli les dispenses d'âge pour le mariage des mineurs.</p> <p>La loi de 2016 sur les suramendes imposées au profit des victimes prévoit que lesdites suramendes sont versées aux organisations de soutien des victimes.</p>	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Le Plan pour l'égalité des sexes impose aux employeurs de se doter en interne de plans pour l'égalité des sexes et de procéder à des enquêtes sur la rémunération.	
<i>Participation politique</i>	Pour la première fois, les femmes représentent 46 % des parlementaires ; et 39 % des conseillers municipaux.	Les élus municipaux sont encore majoritairement des hommes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 5</b>		
	2017 : 61 % de l'assistance au développement est axée sur l'égalité des sexes	
<b>Volet 6</b>		
	Le Ministère de l'environnement a adopté un Plan pour l'égalité pour la période 2018-2021 intégrant les objectifs de développement durable (ODD).  Dans le cadre du Plan de mi-mandat en matière de politique climatique de 2017, des formations à l'évaluation des mesures en faveur de l'égalité ont été organisées.	75 % des effectifs du secteur de l'énergie sont des hommes.
<b>France</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	L'index de l'égalité femmes-homme impose aux entreprises de plus de 250 salariés de faire preuve de transparence en ce qui concerne les salaires, sous peine de sanctions.	
<i>Entreprenariat</i>	Conclusion d'un accord-cadre entre l'État et la Caisse des dépôts pour la période 2018-2020 visant à soutenir l'entrepreneuriat féminin	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial : 24 %
<i>Conciliation travail-famille</i>	2019 : Allongement des congés de maternité rémunérés des travailleuses indépendantes et des exploitantes agricoles	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Stratégie nationale de santé sexuelle pour la période 2017-2020  Création du délit d'entrave à l'avortement en 2017 et suppression du délai de réflexion	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	<p>Cinquième plan de lutte contre les violences faites aux femmes 2017-2019</p> <p>2016 : Criminalisation du fait de transmettre, sans consentement, des images à caractère sexuel</p> <p>2018 : Criminalisation du harcèlement sexuel</p>	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Plateforme de signalement en ligne 24 heures sur 24 des violences et du harcèlement dans les transports publics	
<b>Volet 4</b>		
<i>Participation politique</i>	<p>En 2017, les femmes représentaient 38,65 % des députés. Par ailleurs, 8 des 16 Ministres et 10 des 20 Secrétaires d'État étaient des femmes.</p> <p>La loi de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a instauré un quota de 40 % dans les flux de nominations aux postes de fonctionnaires.</p>	
<i>Médias</i>		Les femmes représentent 27 % des experts.
<b>Volet 5</b>		
	<p>Diplomatie féministe</p> <p>La loi relative au droit des étrangers en France, telle que modifiée en 2016, prévoit qu'une carte de séjour temporaire est délivrée aux femmes victimes de violence familiale et reconnaît que la demande d'asile peut être fondée sur des motifs liés au genre.</p>	
<b>Volet 6</b>		
	Désignation par le Ministère de la transition écologique et solidaire d'un point focal national genre et climat et genre et biodiversité	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Géorgie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	À la suite des modifications de 2019, le Code du travail définit le harcèlement sexuel comme une discrimination illégale.	2017 : 58 % des femmes étaient économiquement actives, contre 75 % des hommes  Les femmes représentent 9 % des effectifs des conseils municipaux; et 29 % des fonctionnaires.
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	Adoption d'une méthode de calcul de l'écart salarial femmes-hommes	Salaire mensuel : 770 lari pour les femmes ; 1 197 lari pour les hommes
<i>Congé parental</i>		Dans le secteur privé, le congé de maternité est accordé au bon vouloir de l'employeur.
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Stratégie de santé maternelle et infantile pour la période 2017-2030	Les centres de planification familiale ont besoin de directives cliniques.
<i>Protection sociale</i>		Âges de départ à la retraite différents
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Plan d'action national de lutte contre la violence fondée sur le genre pour la période 2018-2020  Criminalisation des MGF, du harcèlement obsessionnel, de la stérilisation forcée et du mariage forcé  Création d'une commission interinstitutions	Les mariages forcés et précoces demeurent courants.
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Les victimes bénéficient d'une aide gratuite provenant de services multisectoriels.	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Solides mécanismes institutionnels visant à promouvoir l'égalité des sexes aux niveaux national et local	
<i>Statistiques ventilées par sexe</i>	2018 : Création d'un portail de données ventilées par sexe	



<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Participation politique</i>		Les femmes représentent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 % des députés ;</li> <li>• 13,2 % des conseillers municipaux.</li> </ul> Pas de femmes gouverneurs
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Le Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité pour la période 2018-2020 est axé sur la localisation.	
<i>Inclusion</i>	2014 : Adoption d'une loi globale de lutte contre la discrimination	
<b>Allemagne</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	Les programmes d'intégration favorisent la reconnaissance des qualifications, la formation linguistique et le mentorat des femmes réfugiées.	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	Loi de 2017 sur la transparence des salaires	Écart salarial : 21 %
<i>Conciliation travail-famille</i>	La loi visant une meilleure conciliation de la vie de famille, de la vie d'aidant et du travail renforce les possibilités de s'absenter de son travail pendant une courte période et instaure un congé d'aidant familial.  Le nombre de places en garderie a doublé.	
<i>Congé parental</i>	2015 : Gain de flexibilité pour le système d'allocation parentale et allongement de quatre mois du congé parental pour les parents se le partageant	
<b>Volet 2</b>		
<i>Éducation</i>	Projet national favorisant les programmes scolaires exempts de stéréotypes sexistes.	
<i>Protection sociale</i>	Aide de l'État pour les parents isolés ne recevant pas de pension alimentaire de la part de l'autre parent	53 % d'écart entre les pensions de retraite des femmes et des hommes

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	D'après le Code pénal, la définition du viol repose sur l'absence de consentement.  La loi de 2017 sur la protection des prostitués garantit la protection, l'autodétermination sexuelle et l'amélioration des conditions de travail des prostitués.	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Ouverture d'un numéro d'appel d'urgence où les appels peuvent être traités en 18 langues	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>		Absence de politiques intersectorielles sur l'égalité des sexes
<i>Participation politique</i>		La représentation des femmes en politique a diminué, passant de 37 % à 31 %.
<i>Prise de décisions dans le secteur public</i>	Quota de 50 % de femmes dans les conseils d'administration	
<i>Secteur privé</i>	Obligation de respecter un quota de 30 % de femmes dans les conseils d'administration des sociétés cotées	81 % des sociétés concernées ne respectent pas les quotas fixés.  Les femmes représentent 6,1 % des membres des conseils d'administration des sociétés à participation restreinte.
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Affectation de ressources importantes au traitement des demandes d'asile, qui ont été multipliées par sept, et à l'intégration des migrants	
<b>Hongrie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	Le Plan d'action pour la protection de l'emploi pour la période 2013-2020 accorde des subventions aux employeurs qui recrutent des femmes ayant des enfants en bas âge.  Le nombre de femmes fonctionnaires a augmenté de 56 %.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Conciliation travail-famille</i>	Grâce à l'allocation supplémentaire de garde d'enfant, les femmes peuvent reprendre le travail tout en continuant à percevoir l'allocation de garde d'enfant à domicile.	
<b>Volet 3</b>		
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Création de 7 foyers d'accueil, de 19 foyers de transition et de 5 centres de crise	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Stratégie nationale en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2010-2021	
<b>Irlande</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	Plan de modernisation de la fonction publique de 2014 visant une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes	Taux d'activité des femmes : 56,1 %
<i>Congé de paternité</i>	2016 : Instauration d'un congé de paternité rémunéré de deux semaines	
<i>Conciliation travail-famille</i>	Gratuité des deux premières années d'enseignement préscolaire	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Stratégie nationale pour la santé sexuelle pour la période 2015-2020	
<i>Éducation</i>	Plan national pour l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur pour la période 2018-2020	2017 : 23 % de femmes parmi les professeurs d'université.
<i>Protection sociale</i>	Les personnes contribuant à l'activité indépendante de leur conjoint ou de leur partenaire peuvent bénéficier de prestations sociales.	Écart entre les pensions de retraite des femmes et des hommes en 2016 : 26,1 %

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	<p>2019 : Ratification de la Convention d'Istanbul</p> <p>Deuxième stratégie nationale sur la violence familiale, sexuelle et sexiste 2016-2021</p> <p>Loi de 2018 sur la violence domestique, abolissant les dispenses d'âge permettant le mariage d'enfants</p> <p>Loi de 2017 sur la justice pénale (infractions sexuelles)</p>	
<b>Volet 4</b>		
	Révision constitutionnelle par voie référendaire en ce qui concerne l'égalité devant le mariage, l'accès à l'avortement et le divorce	
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Stratégie nationale en faveur des femmes et des filles pour la période 2017-2020	
<i>Participation politique</i>	2018 : Le quota de 40 % de femmes dans les conseils d'administration des organes publics est atteint.	Les femmes représentent 22 % des membres de la chambre basse et 30 % des membres de la chambre haute du Parlement.
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	2019 : Troisième Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité	2019 : Les femmes représentent 6,6 % des forces armées permanentes.
<i>Accès à la justice</i>	<p>Excuses officielles du Gouvernement aux personnes ayant été internées dans les laveries des sœurs de Marie-Madeleine</p> <p>2015 : Création de la Commission d'enquête sur les foyers pour les mères et les enfants</p>	
<i>Inclusion</i>	Les lois de 2015 sur le mariage et sur l'enfance et les relations familiales reconnaissent le mariage homosexuel et les nouvelles relations familiales.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Israël</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>		Taux d'emploi en 2017 : 26,4 % pour les femmes arabes ; 63,2 % pour les femmes juives
<i>Congé parental</i>	Les pères bénéficient d'une semaine de congé de paternité rémunéré immédiatement après la naissance de l'enfant et d'une semaine supplémentaire au cours du congé de maternité.	
<b>Volet 2</b>		
<i>Éducation</i>	Les femmes représentent 59 % des étudiants de l'enseignement supérieur.	
<i>Protection sociale</i>		Report de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite des femmes (de 62 à 64 ans)
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Des principes directeurs publiés en 2019 interdisent aux ministères d'empêcher la participation des femmes à des débats publics.	Les femmes sont victimes de ségrégation dans l'espace public et les pouvoirs publics imposent le respect des « règles de modestie ».
<b>Volet 4</b>		
<i>Participation politique</i>	Pour la première fois, les femmes représentent 27,5 % des députés.  2018 : Première campagne pour encourager la participation des femmes à la vie politique	Les femmes comptent pour 16 % des ministres.
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	En vertu de la modification de 2014 de la loi sur le service de défense, il est interdit de tirer prétexte de l'incorporation d'hommes ultra-orthodoxes dans les forces de défense israéliennes pour en exclure les femmes.	
<i>Inclusion</i>		Les femmes appartenant à des minorités ethniques rencontrent des difficultés pour accéder aux tribunaux.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Italie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	Adoption en 2015 de dispositions autorisant les fonctionnaires à avoir des horaires flexibles	
<i>Entreprenariat</i>	Garanties publiques pour les transactions financières des petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes	
<i>Congé parental</i>	Allongement de la durée du congé de paternité obligatoire, qui est passée à cinq jours en 2018 ; possibilité de prendre un jour supplémentaire de congé de paternité	
<b>Volet 2</b>		
<i>Protection sociale</i>	Possibilité offerte aux victimes de violence domestique de prendre un congé de trois mois	Écart entre les pensions de retraite des femmes et des hommes : 37 %
<b>Volet 3</b>		
<i>Law and policy</i>	Plan stratégique national de lutte contre la violence masculine à l'égard des femmes pour la période 2017-2020  2017 : Définition du harcèlement sexuel comme étant constitutif de discrimination  Plan d'action national de 2016 contre la traite des êtres humains	
<b>Volet 4</b>		
<i>Budgétisation tenant compte des questions de genre</i>	2017 : Approbation de la méthode de budgétisation tenant compte des questions de genre	
<i>Participation politique</i>	2018 : Pour la première fois, les femmes représentent 34 % des membres du Parlement.	
<i>Secteur privé</i>	2018 : Les femmes occupent 33 % des postes à responsabilité des entreprises cotées en bourse.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national 2016-2019  L'égalité des sexes est un objectif majeur ou un principe de 57 % des projets d'aide publique au développement (APD).	
<b>Kazakhstan</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Entreprenariat</i>	43,2 % des entrepreneurs à la tête de PME sont des femmes.	Les femmes représentent 52,6 % des entrepreneurs individuels dans les branches d'activité à faible valeur ajoutée.
<i>Participation au marché du travail</i>	Suppression de 96 professions de la liste des professions interdites aux femmes	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial : 35 %
<i>Conciliation travail-famille</i>		Les soins gériatriques sont fournis uniquement aux personnes âgées sans enfant adulte en âge de travailler.
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Programme-cadre national et plan d'action pour le renforcement des services de planification familiale pour la période 2017-2021  Création de 118 centres de santé pour les jeunes offrant des soins de santé procréative  L'État fournit des soins de santé aux femmes enceintes sans emploi et des dépistages gratuits du cancer du sein et du col de l'utérus.	53 % des femmes utilisent des moyens de contraception modernes ; une grossesse sur six se termine par un avortement.    23 % des femmes effectuent un dépistage gratuit du cancer.
<i>Protection sociale</i>		L'âge de départ à la retraite sera le même pour les femmes et les hommes à partir de 2027.
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Plan d'action de lutte contre la traite des personnes pour la période 2018-2020	Les voies de fait et les lésions corporelles mineures infligées intentionnellement ont été dépenalisées.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Protection et services multisectoriels</i>	2016 : Adoption des normes concernant les services sociaux destinés spécialement aux victimes de violence domestique	
<i>Pratiques néfastes</i>		La pratique des mariages précoces et forcés se poursuit, de même que celle des enlèvements de fiancées et des mariages religieux sans effet juridique.
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Document d'orientation relatif à l'égalité des sexes et à la politique familiale à l'horizon 2030	
<i>Participation politique</i>	2017 : La représentation des femmes au Parlement a pratiquement doublé pour atteindre 22 %.	11,7 % des fonctionnaires politiques sont des femmes en 2019.
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>		Les femmes occupent 12 % des postes au sein des organes du Ministère de l'intérieur.
<b>Kirghizistan</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>		45 % des femmes sont économiquement actives.
<i>Aménagement rural</i>		Les femmes rurales sont victimes de discrimination dans l'accès aux terres, à l'eau d'irrigation, au matériel agricole et aux prêts de montant élevé.
<i>Conciliation travail-famille</i>		23,5 % des enfants sont inscrits dans des établissements d'enseignement préscolaire.
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial en 2017 : 24,8 %
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>		2/3 des femmes ont accès à des moyens de contraception ; le risque de mortalité maternelle reste élevé.



<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
		Augmentation du nombre de femmes séropositives, qui comptent pour 60 % de l'ensemble des personnes séropositives
		Les violences à l'égard des femmes séropositives, des travailleurs du sexe et des toxicomanes entravent l'efficacité de l'action menée dans le secteur de la santé.
<i>Éducation</i>		Les filles appartenant à des minorités ethniques et religieuses ont des difficultés à achever leurs études primaires et secondaires.
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2017 : Loi relative à la prévention de la violence domestique et à la protection des victimes  2016 : Loi relative à l'interdiction des mariages religieux de mineurs	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Création de quatre centres de crise	Absence de refuge pour les victimes de violence domestique
<i>Pratiques néfastes</i>	Vaste campagne sur la lutte contre les mariages précoces	Augmentation du nombre d'enlèvements de fiancées
<i>Médias</i>		Étude sur les médias réalisée en 2018 : les femmes sont le plus souvent présentées comme des épouses, des mères ou des objets sexuels.
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Stratégie nationale et plan d'action en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2018-2020	
<i>Participation politique</i>		2018 : Les femmes occupent 15,8 % des sièges au Parlement et 11 % des sièges des organes législatifs locaux.
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2018-2021	La radicalisation religieuse croissante va de pair avec un renforcement des normes sociales traditionnelles et une montée de l'extrémisme violent
<i>Inclusion</i>		2014 : Fatwa émise contre la communauté LGBTI

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 6</b>		
		Aucune femme aux postes de prise de décisions nationales en matière de protection de l'environnement et de changements climatiques
		Faible taux de participation des femmes à la gestion des ressources naturelles
<b>Lettonie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	Taux d'emploi global proche de la parité	
	Programme de 2016 sur l'intégration des réfugiés dans le marché du travail	
<i>Congé parental</i>	Une modification permet de verser une allocation partielle (30 %) au parent qui touche un revenu pendant le congé parental.	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial global : 15,7 % ; 19,4 % dans le secteur public ; et 37,48 % dans le secteur financier
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Moyens de contraception financés par l'État pour les femmes vulnérables	
	Formation sur la violence à l'égard des femmes dispensée aux parties prenantes du réseau des centres de prévention du VIH	
<i>Éducation</i>		Les femmes sont sous-représentées dans les disciplines scientifiques et techniques (31,76 %) ; elles représentent 92 % des diplômés de 2018 dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Protection sociale</i>	<p>Pension alimentaire garantie pour les parents isolés qui n'en perçoivent pas</p> <p>Les modifications législatives apportées en 2015 prévoient la fourniture de services sociaux aux réfugiés.</p>	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	<p>2016 : Signature de la Convention d'Istanbul</p> <p>Les modifications apportées au Code pénal prévoient des poursuites d'office en cas de viol, de violences sexuelles et de lésions corporelles infligées intentionnellement.</p>	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	<p>2014 : Adoption de la procédure relative aux ordonnances de protection</p> <p>Mise en place de services de réadaptation sociale pour les victimes et leurs agresseurs</p>	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	<p>Plan pour la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes pour la période 2018-2020</p> <p>Création du Comité pour l'égalité des sexes au sein du Ministère de la protection sociale</p>	
<i>Données ventilées par sexe</i>		Aucune donnée complète n'a été recueillie sur les violences à l'égard des femmes.
<i>Participation politique</i>	2017 : Les femmes occupent 31 % de sièges au Parlement et représentent 33,7 % des élus locaux.	
<i>Prise de décisions dans le secteur privé</i>		Les postes de direction sont occupés à 27,3 % par des femmes et à 72,7 % par des hommes.
<b>Volet 5</b>		
Femmes, paix et sécurité	Aucune restriction ne s'applique aux femmes qui servent dans l'armée.	Aucune politique nationale sur les femmes, la paix et la sécurité

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 6</b>		
		Les lignes directrices de la politique environnementale pour 2014-2020 ne prennent pas en compte les questions de genre.
<b>Liechtenstein</b>		
<b>Volet 2</b>		
<i>Éducation</i>	Dans le cadre de la Journée nationale « Futur en tous genres », on a présenté aux élèves de la cinquième à la septième année les emplois dominés par un seul sexe afin de prévenir la ségrégation professionnelle fondée sur le sexe.	Environ 1/3 des étudiants sont des femmes.
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2016 : Ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains	Aucune législation de lutte contre la violence à l'égard des femmes  La prostitution est criminalisée.
<i>Sensibilisation</i>	La Commission de prévention de la violence a lancé une campagne de lutte contre le harcèlement en ligne intitulée « Ensemble dans le respect ».	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Service de l'égalité des chances	Aucune politique nationale en faveur de l'égalité des sexes  Auparavant bureau indépendant, le Service de l'égalité des chances a été intégré dans le Département des affaires sociales.
<i>Participation politique</i>	2019 : Le pourcentage de femmes dans les conseils municipaux a doublé, passant à 39,1 %.	2017 : Le pourcentage de femmes parlementaires a diminué de moitié, passant à 12 %.
<b>Volet 6</b>		
	Les femmes occupent des postes de haut niveau dans les organismes chargés de l'élaboration de la politique de l'environnement.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Luxembourg</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	2016 : La législation interdit la discrimination fondée sur le sexe et le changement de sexe sur le lieu de travail.	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	Loi de 2016 sur l'égalité salariale	
<i>Congé parental</i>	Introduction en 2017 d'un congé de paternité de dix jours, dont huit payés par l'État	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Plan d'action de 2019 « Santé affective et sexuelle »  2014 : Avortement dépenalisé	
<i>Protection sociale</i>	Modification introduite en 2018 permet d'augmenter, en cas de divorce, la pension du conjoint ayant interrompu son activité professionnelle par un transfert de la pension du conjoint ayant poursuivi sa carrière	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2018 : Ratification de la Convention d'Istanbul	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Plan d'égalité des femmes et des hommes 2015-2018	
<i>Budgétisation tenant compte des questions de genre</i>	Réalisation d'une analyse d'impact des projets de loi sur l'égalité des femmes et des hommes	
<i>Participation politique</i>	Les modifications apportées en 2016 à la loi sur le financement des partis politiques limitent le financement aux partis qui ne respectent pas le quota de 40 %.  Quota de 40 % établi pour les conseils d'administration des établissements publics	2018 : Les femmes occupent 25 % des sièges au Parlement.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national « Femmes et paix et sécurité » 2018-2023	
<i>Inclusion</i>	Plan d'action national de 2018 pour la promotion des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes	
<b>Volet 6</b>		
	Questions de genre prises en compte dans le cadre de l'aide étrangère destinée à la protection de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques	
<b>Monténégro</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Entrepreneuriat</i>	Stratégie pour le développement de l'entrepreneuriat féminin pour la période 2015-2020	9,6 % des chefs d'entreprise sont des femmes
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Stratégie de préservation et de promotion de la santé procréative et sexuelle pour la période 2013-2020	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Stratégie de protection contre la violence domestique pour la période 2016-2020  2017 : Criminalisation du harcèlement obsessionnel	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Plan d'action pour la réalisation de l'égalité des sexes pour la période 2017-2021  Création en 2016 du Conseil national pour l'égalité des sexes	
<i>Participation politique</i>	La modification apportée en 2014 à la loi électorale impose un quota de 30 % de femmes sur les listes électorales.  2017 : Création du Réseau politique des femmes	Les femmes occupent 23,46 % des sièges au Parlement.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 5</b>		
		10,62 % de femmes parmi le personnel militaire
<b>Pays-Bas</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	Plan d'action de 2018 de lutte contre la discrimination sur le marché du travail	
<i>Congé parental</i>	2018 : Augmentation du congé de paternité à cinq jours pour le partenaire de la mère	
<i>Conciliation travail-famille</i>	Un outil en ligne permet de calculer les incidences financières des différentes possibilités de répartition du travail et des soins entre les partenaires.	
<b>Volet 2</b>		
<i>Éducation</i>	Initiative de 2017 visant à promouvoir la nomination de femmes à des postes de professeurs	2017 : Les femmes représentaient 20,9 % du corps professoral.
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Plan d'action pour l'autodétermination couvrant les pratiques néfastes pour la période 2015-2017	
<i>Prévention</i>	Campagne pour les victimes de violences sexuelles intitulée « Et si c'était vous » ; campagne de sensibilisation de 2017 intitulée « Se marier contre son gré »	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Plan d'action en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021	
<i>Secteur privé</i>		Les femmes occupent 14,5 % des postes au sein des conseils d'administration et 18.2 % au sein des conseils de direction.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	<p>Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2016-2019</p> <p>Module « genre, orientation sexuelle et identité de genre » élaboré à l'intention des agents chargés des demandes d'asile</p>	
<b>Volet 6</b>		
	<p>Intégration des questions de genre dans les projets relatifs à l'environnement, aux changements climatiques et à l'approvisionnement en eau menés à l'étranger</p>	
<b>Macédoine du Nord</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>		Les femmes représentent 39,6 % de la population active du secteur formel.
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	<p>Loi sur la prévention de la violence domestique ainsi que la lutte et la protection contre ce type de violence adoptée en 2015</p> <p>2017 : Ratification de la Convention d'Istanbul</p> <p>Plan d'action national pour sa mise en œuvre pour la période 2018-2023</p>	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	<p>Stratégie en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2013-2020</p> <p>Plan d'action national en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2018-2020</p> <p>Stratégie de budgétisation tenant compte des questions de genre pour la période 2012-2017</p>	



<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Norvège</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	Parité pratiquement atteinte dans la population active	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	La loi de 2019 oblige les employeurs qui ont plus de 50 salariés à rendre compte de l'écart salarial entre femmes et hommes.	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Les directives nationales en matière de soins prénatals garantissent des soins axés sur les besoins de la femme et du nouveau-né.  Moyens de contraception gratuits pour les personnes de moins de 21 ans	
<i>Éducation</i>	Les sujets des limites personnelles et de la sexualité sont traités dans le cadre de l'éducation sexuelle obligatoire.	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2017 : Ratification de la Convention d'Istanbul  Criminalisation du harcèlement obsessionnel et du mariage forcé en 2016	L'absence de consentement n'est pas un élément constitutif du viol.
<i>Pratiques néfastes</i>	L'âge minimum absolu du mariage est fixé à 18 ans en 2018.  Plan d'action quadriennal visant à lutter contre le contrôle social négatif (mutilations génitales féminines et mariage forcé)	
<i>Violence et technologie</i>	Programme de sensibilisation de la police à l'intention des jeunes de 13 à 16 ans intitulé « Partageable ? » et portant sur le partage d'images et de contenus sexuellement explicites	
<b>Volet 4</b>		
<i>Participation politique</i>	En 2017, les femmes occupaient plus de 40 % des sièges au Parlement et 39 % des sièges dans les conseils locaux, un record historique.	28 % des maires sont des femmes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action pour les femmes, la paix et la sécurité pour la période 2019-2022  Appui financier important apporté à diverses organisations sur les questions de genre dans les crises humanitaires	
<b>Portugal</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	2019 : Instauration d'un quota de 40 % de femmes aux postes de fonctionnaires  Le décret de 2015 prévoit un soutien financier pour les entreprises qui embauchent des chômeurs du sexe sous-représenté.	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	2018 : Adoption de la loi sur la transparence en matière d'égalité salariale	
<i>Congé parental</i>	La modification apportée en 2019 au Code du travail prévoit vingt jours de congé de paternité obligatoires.	
<i>Conciliation travail-famille</i>	Programme en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour la période 2018-2019  Programmes d'aide publique pour les proches aidants	
<b>Volet 2</b>		
<i>Éducation</i>	La Stratégie nationale pour l'éducation civique couvre l'égalité des sexes, la violence fondée sur le genre et l'éducation sexuelle.	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Stratégie de 2016 visant à adapter les politiques en matière de violence domestique au niveau local	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Mise en place de mécanismes de coopération pour lutter contre la violence domestique  Services spécialisés pour les LGBTI, les personnes handicapées et les victimes de violence sexuelle	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Stratégie nationale pour l'égalité et la non-discrimination pour la période 2018-2030	
<i>Budgétisation tenant compte des questions de genre</i>	Le budget de l'État de 2019 prévoit l'obligation de réaliser une évaluation de l'impact sur l'égalité des sexes.	
<i>Participation politique</i>	Pour les élections nationales, européennes et municipales, le quota de femmes sur les listes électorales a été porté à 40 % en 2019.	
<i>Secteur privé</i>	Mise en place en 2017 de quotas de femmes dans les conseils d'administration des sociétés anonymes (33 %) et les sociétés ouvertes (20 %)	
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2019-2022	
<i>Inclusion</i>	Plan d'action de lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre	
<b>République de Moldova</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Aménagement rural</i>		Les femmes n'ont pas accès aux terres, au logement, au financement et aux services de vulgarisation agricole dans des conditions d'égalité.
<i>Congé de paternité</i>	2016 : Introduction du congé de paternité payé de quatorze jours	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial moyen : 13,5 % ; 32,8 % dans les arts et 41,4 % dans les finances
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Soins de santé liés à la grossesse fournis gratuitement  Un réseau de 41 centres pour la jeunesse offre un accès gratuit aux soins de santé.	Accès insuffisant aux soins de santé dans les zones rurales

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Protection sociale</i>		L'âge de départ à la retraite sera le même pour les femmes et les hommes à partir de 2028.
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Première stratégie nationale visant à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique pour la période 2018-2023	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Stratégie nationale en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2017-2021  Mécanismes robustes de promotion de l'égalité des sexes	
<i>Participation politique</i>	2019 : Pour la première fois, les femmes occupent 25 % des sièges au Parlement.	
<b>Volet 5</b>		
	Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité pour la période 2018-2022	
<b>Roumanie</b>		
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2016 : Ratification de la Convention d'Istanbul  Les modifications législatives apportées en 2018 instaurent les ordonnances de protection provisoires et interdisent d'invoquer l'honneur pour justifier la violence.  Stratégie nationale visant à promouvoir l'égalité des sexes ainsi qu'à prévenir et combattre la violence domestique pour la période 2018-2021	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Mise en place d'une permanence téléphonique gratuite, joignable 24 heures sur 24, pour les victimes de violence familiale	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 4</b>		
<i>Mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	2015 : L'Agence nationale pour l'égalité des hommes entre hommes et femmes a été rétablie.	
<b>Fédération de Russie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	Augmentation progressive des salaires dans les secteurs publics où les femmes sont majoritaires, notamment ceux de l'éducation, des sciences et de la santé	
<i>Participation au marché du travail</i>	Formation des femmes pendant le congé de maternité et/ou l'éducation des enfants  Grand nombre de femmes spécialistes qualifiées dans le domaine des sciences et de la technologie	
<i>Entreprenariat</i>	Formation des femmes entrepreneurs : programme « Mère entrepreneur » à l'intention des femmes en congé de maternité et des mères d'enfants de moins de 3 ans	
<i>Conciliation travail-famille</i>	Plein accès à l'éducation préscolaire pour les enfants âgés de 3 à 7 ans	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	2017 : Réduction de 27 % du taux de mortalité maternelle  Amélioration des services de soins de santé fournis pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale conformément au programme intitulé « Certificat de suivi de grossesse » et ouverture de nouveaux centres périnatals	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Prolongation jusqu'en 2021 du programme « capital de maternité » permettant aux femmes/familles de bénéficier d'un soutien financier à partir du deuxième enfant	
<i>Médias</i>	Parité des sexes atteinte pour les postes de direction dans les médias	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Adoption de la Stratégie nationale d'action en faveur des femmes pour la période 2017-2022 et des plans correspondants de mise en œuvre dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux	
<i>Participation politique</i>		Les femmes représentent 16 % des membres du Conseil de la Fédération et 15 % des députés de la Douma
<b>Volet 5</b>		
		Aucune analyse des questions de genre dans l'aide publique au développement
<b>Serbie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Droits patrimoniaux</i>	Les biens acquis pendant le mariage doivent être la propriété conjointe des deux époux.	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	2017 : Adoption du premier programme national de santé sexuelle et procréative	
<i>Éducation</i>	Le Ministère de l'éducation a publié des manuels sur la violence fondée sur le genre et la cyberviolence dans les écoles.	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2016 : Adoption de la loi relative à la prévention de la violence domestique  2016 : Criminalisation du harcèlement obsessionnel, des mariages forcés, des mutilations génitales féminines et du harcèlement sexuel	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Stratégie en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2016-2020	
<i>Budgétisation tenant compte des questions de genre</i>	Obligation d'introduire une budgétisation tenant compte des questions de genre d'ici à 2020	
<i>Participation politique</i>	Les femmes occupent 34 % des sièges à l'Assemblée nationale.	
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2017-2020	
<b>Volet 6</b>		
	Intégration des questions de genre dans la politique de l'environnement	
	Les femmes représentent 68 % des membres du personnel de l'Agence pour la protection de l'environnement, dont 33 % à des postes de prise de décisions.	
	Introduction des questions de genre dans la loi relative à la gestion des risques de catastrophe	
<b>République slovaque</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>		Les femmes représentent les 4/5 des travailleurs des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux.
<i>Congé parental</i>	2017 : Augmentation de l'allocation de maternité	Les pères peuvent prendre un congé parental de six semaines après la naissance de l'enfant si la mère ne prend pas de congé.
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart dans le salaire horaire : 18 %

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Protection et services multisectoriels</i>	2019 : Mise en place d'un mécanisme national de coordination de la lutte contre la violence domestique  2015 : Lancement d'une permanence téléphonique joignable 24 heures sur 24	
<i>Prévention</i>	Campagne de sensibilisation sur la violence sexuelle ciblant les jeunes	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Stratégie nationale et plan d'action en faveur de l'égalité des sexes pour la période 2014-2019	
<i>Participation politique</i>	2019 : Élection de la première femme présidente	
<b>Slovénie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Entreprenariat</i>	Le programme de 2016 prévoit une formation à la gestion d'entreprise et des subventions pour les femmes entrepreneurs ayant fait des études supérieures.	
<i>Congé parental</i>	Congé de maternité payé (cent cinq jours) ; congé de paternité payé (trente jours, non transférable) à 100 % ; cent trente jours de congé parental partagé	
<i>Conciliation travail-famille</i>	Campagnes nationales visant à encourager les hommes à participer aux travaux domestiques non rémunérés	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Services de santé sexuelle et procréative dispensés gratuitement aux femmes et aux filles réfugiées	
<i>Éducation</i>	Éducation sexuelle et sanitaire obligatoire dans les écoles primaires et secondaires	



<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2015 : Ratification de la Convention d'Istanbul  2015 : Criminalisation du harcèlement obsessionnel et des mariages forcés	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Programme national pour l'égalité des chances des femmes et des hommes pour la période 2015-2020	
<i>Prise en compte des questions de genre</i>	Lignes directrices pour la prise en compte des questions de genre dans les travaux des ministères pour la période 2016-2020  2016 : Adoption de la loi relative à la protection contre la discrimination ; création du poste de défenseur du principe de l'égalité	
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national de 2018 pour la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité  Les femmes occupent des postes de prise de décisions et de commandement de haut niveau dans les forces armées.	
<b>Espagne</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	La loi de 2019 oblige les entreprises de plus de 50 employés à enregistrer les salaires et à élaborer des plans internes en faveur de l'égalité des sexes comportant un volet sur la lutte contre le harcèlement sexuel.  Prise en compte des questions de genre et d'immigration dans l'inspection du travail	Taux d'emploi des femmes en 2018 : 53 %.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	Outil d'autodiagnostic élaboré pour calculer l'écart salarial entre les femmes et les hommes	Écart de rémunération horaire en 2016 : 15 %.
<i>Congé parental</i>	2018 : Durée du congé de paternité portée à cinq semaines	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Rétablissement en 2018 de la couverture maladie universelle, dont l'accès est garanti aux migrants en situation irrégulière  Protocoles élaborés dans le secteur de la santé concernant les mutilations génitales féminines et les victimes d'exploitation sexuelle	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	2014 : Ratification de la Convention d'Istanbul  Stratégie nationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes pour la période 2013-2016 ; Pacte d'État contre la violence fondée sur le genre pour la période 2018-2022  2015 : Criminalisation du harcèlement obsessionnel, de la textopornographie, du mariage d'enfants, des mutilations génitales féminines et de la mise en confiance d'un enfant à des fins sexuelles, et qualification des préjugés sexistes en tant que crime de haine	
<i>Pratiques néfastes</i>		2015 : L'âge légal du mariage est porté à 16 ans.
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Plan d'action pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes pour la période 2014-2017  Mécanismes robustes de promotion de l'égalité des sexes	Le mécanisme officiel de promotion de l'égalité des sexes ne fonctionne pas toujours.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Participation politique</i>	Les femmes occupent 39,9 % des sièges au Parlement et sont à la tête de 11 des 17 ministères ; la parité politique est atteinte dans les communautés autonomes.	Les femmes représentent 19 % des maires.
<i>Prise de décisions dans le secteur privé</i>	2018 : La participation des femmes dans les sociétés cotées en bourse est passée à 23,2 %.	Sous-représentation des femmes aux postes de cadres moyens et supérieurs dans le secteur privé
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité pour la période 2017-2023  Création de l'Observatoire et du Bureau de l'égalité des sexes au sein, respectivement, des forces armées et de la police	
<b>Volet 6</b>		
	Prise en compte des questions de genre dans l'aide fournie à l'étranger en matière de durabilité environnementale, de gestion des ressources en eau et d'atténuation des risques de catastrophe	
<b>Suède</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	2017 : Parité pratiquement atteinte dans la participation au marché du travail  Les subventions accordées aux femmes ont été doublées dans le cadre de la Stratégie nationale pour la promotion des entreprises dans des conditions d'égalité pour la période 2015-2020.	
<i>Conciliation travail-famille</i>	Campagnes menées aux niveaux local et régional pour accroître la participation des hommes aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	Plan d'action visant à réduire l'écart salarial entre les sexes  En vertu de la modification apportée en 2017 à la loi antidiscrimination, tous les employeurs sont tenus de réaliser des enquêtes sur les salaires.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Congé parental</i>	Introduction d'un troisième mois de congé parental réservé au père pour encourager les hommes à s'impliquer davantage  Concubin du parent peut recevoir des allocations parentales	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Moyens de contraception gratuits pour les moins de 21 ans	
<i>Éducation</i>	Mise en place de quotas pour assurer le recrutement d'enseignantes sur la base d'une parité parfaite à 50 %  Les programmes de l'enseignement préscolaire à l'enseignement secondaire du deuxième cycle intègrent les normes sociales liées au genre et les questions relatives aux violences commises au nom de l'honneur, au consentement et à la pornographie.	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Stratégie nationale pour l'élimination de la violence des hommes à l'égard des femmes pour la période 2016-2026  La nouvelle loi relative aux infractions sexuelles définit le viol sur la base de l'absence de consentement.  Modifications législatives interdisant la reconnaissance des mariages d'enfants étrangers ; suppression des dérogations autorisant le mariage d'enfants.  Criminalisation de la « vengeance pornographique » et de la diffusion d'images sensibles	
<i>Médias</i>	Obligation de prendre en compte les questions de genre et la diversité dans les programmes aux fins de la délivrance des licences de radiodiffusion publique	
<b>Volet 4</b>		
	Gouvernement féministe depuis 2014	
<i>Mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	2018 : Création de l'Agence suédoise pour l'égalité des sexes	2019 : Le Parlement supprime l'Agence pour l'égalité des sexes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Prise en compte des questions de genre</i>	Arrêté du Gouvernement sur la prise en compte des questions de genre pour la période 2016-2020	
<i>Budgétisation tenant compte des questions de genre</i>	Élaboration d'une méthode de suivi de l'impact de la budgétisation tenant compte des questions de genre	
<i>Participation politique</i>		Les femmes âgées de 30 à 49 ans ont tendance à démissionner de leurs fonctions publiques
	La parité est atteinte au sein des conseils des organismes publics et aux postes de direction de ces organismes.	
	Les femmes représentent 49 % des membres des conseils d'administration des entreprises publiques.	
<i>Prise de décisions dans le secteur privé</i>	Les femmes représentent 34 % des membres des conseils d'administration des sociétés cotées en bourse.	Les femmes occupent 9 % des postes de présidents de sociétés privées et 8,4 % des postes de directeurs généraux.
<i>Des sociétés pacifiques et inclusives</i>	Politique étrangère féministe ; questions de genre prises en compte dans le service diplomatique	
	Le Réseau suédois des femmes médiatrices propose une assistance technique.	
	Les demandes d'asile des femmes sont examinées séparément ; les paiements aux demandeurs d'asile sont versés individuellement.	
	70 % de l'APD sont consacrés à la prise en compte des questions de genre et 20 % aux efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes.	

### **Volet 6**

Questions de genre prises en compte dans le Plan d'action visant à préserver un environnement exempt de produits toxiques et dans les évaluations de l'environnement

Intégration des questions de genre dans la formation à la gestion des catastrophes et à la protection civile

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Suisse</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial en 2016 : 19,6 %
	Analyse de l'égalité salariale obligatoire pour les entreprises publiques et privées comptant plus 100 employés	
<i>Congé parental</i>	Le congé de paternité est porté de cinq à dix jours pour les employés du secteur public.	L'initiative de 2017 relative à l'instauration d'un congé de paternité de quatre semaines a été rejetée.
<i>Conciliation travail-famille</i>	Le programme de 2018 prévoit des subventions cantonales à l'accueil extrafamilial des enfants pendant trois ans	
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Des initiatives garantissent l'accès des femmes migrantes à des cours de préparation à la naissance et au suivi des accouchées à domicile.	
<i>Éducation</i>	Un projet fédéral permet aux filles de 9 à 13 ans de réfléchir au choix de filières de formation et de carrières professionnelles sans stéréotypes de genre.	
<i>Protection sociale</i>		Les hommes reçoivent deux fois plus de prestations que les femmes.
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Les modifications apportées en 2018 prévoient la surveillance électronique des auteurs d'actes de violence et des poursuites d'office.	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>		Aucune politique nationale en faveur de l'égalité des sexes
<i>Participation politique</i>		Aux niveaux législatif et exécutif, dans les communes et dans les cantons, le pourcentage de femmes n'atteint pas les 30 %.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	<p>Quatrième plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité</p> <p>Le genre et la prévention de l'extrémisme violent sont au cœur de l'aide publique au développement.</p>	
<b>Volet 6</b>		
	L'aide publique au développement accordée par la Suisse est axée sur le genre, l'environnement et la réduction des risques de catastrophe.	
<b>Tadjikistan</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	2016 : Ajout de dispositions relatives à la non-discrimination dans le Code du travail	La Stratégie de développement du marché du travail perpétue les rôles traditionnels des femmes.
<i>Entreprenariat</i>	Augmentation du nombre de micro, petites et moyennes entreprises de femmes	Le nombre total d'entreprises dirigées par des femmes est passé de 9,2 à 6,5 %.
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial mensuel : 40,1 %
<i>Conciliation travail-famille</i>		Taux d'inscription à l'école maternelle (enfants de 1 à 6 ans) : 6,9 % ; 1,8 % en milieu rural
<b>Volet 2</b>		
Soins de santé	Plan d'action sur la santé sexuelle et procréative des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents pour la période 2016-2020	
Éducation	Dans les établissements d'enseignement supérieur, des quotas ont été mis en place pour les filles des zones rurales.	<p>Les filles abandonnent l'école en neuvième année à cause des travaux domestiques.</p> <p>22 % de filles dans l'enseignement primaire et 33,5 % dans l'enseignement secondaire technique et professionnel</p>

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Programme national de prévention de la violence domestique pour la période 2014-2023 et Plan d'action  2017 : Loi relative à la prévention de la violence familiale	
<i>Pratiques néfastes</i>		Les mariages religieux sans effet juridique, les mariages d'enfants et les mariages polygames ainsi que l'incitation au suicide persistent.
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Commission des femmes et de la famille  Stratégie nationale pour le renforcement du rôle des femmes pour la période 2011-2020 et Plan d'action	Les mécanismes institutionnels de promotion de l'égalité des sexes restent faibles.
<i>Participation politique</i>		Les femmes occupent 19 % des sièges au Parlement ; 15 % des juges sont des femmes
<b>Volet 5</b>		
	Premier plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité pour la période 2014-2018	
<b>Volet 6</b>		
	Les questions de genre ont été intégrées dans la Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe pour la période 2019-2030.	
<b>Turquie</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	Projet d'appui aux politiques de l'emploi tenant compte des questions de genre pour la période 2019-2022	2018 : La participation des femmes est de 34,2 %.
<i>Conciliation travail-famille</i>	2018 : Augmentation du taux d'inscription dans les établissements préscolaires à 50,4 %	



<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Création de centres de conseil aux migrants dans les unités de santé pour les femmes	
<i>Éducation</i>		Les femmes représentent 31,4 % du corps professoral.
<i>Protection sociale</i>	Travailleurs domestiques couverts par l'assurance sociale	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Plan d'action national de lutte contre la violence à l'égard des femmes pour la période 2016-2020  Plan d'action de lutte contre les mariages précoces et les mariages forcés pour la période 2019-2023  Création d'un groupe de travail sur le féminicide	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politiques en matière d'égalité des sexes</i>	Document de stratégie et plan d'action pour l'autonomisation des femmes pour la période 2018-2023	
<i>Participation politique</i>		Les femmes occupaient 17,4 % des sièges au Parlement en 2018 ; 2 femmes ministres (12,5 %) ; 40 maires sur 1 381 sont des femmes
<b>Volet 5</b>		
	Engagement financier important pour faire face à la crise des réfugiés	Les femmes et les filles, qui représentent 75 % des réfugiés syriens, se heurtent à des obstacles liés au sexe dans leur accès aux moyens de subsistance et à l'éducation.
<b>Turkménistan</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	2019 : Certaines restrictions <i>de jure</i> à l'emploi des femmes ont été levées.	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Conseils gratuits en matière de santé sexuelle et procréative  Vaccin gratuit contre le papillomavirus humain pour les filles de 9 ans et plus	Accès insuffisant aux moyens de contraception moderne
<i>Éducation</i>		2018 : 38,5 % de femmes dans l'enseignement supérieur
<i>Protection sociale</i>		Âge de la retraite : 57 ans pour les femmes et 62 ans pour les hommes
<b>Volet 3</b>		
Législation et orientations	Loi relative à la lutte contre la traite des êtres humains adoptée en 2016 ; Plan national d'action pour la lutte contre la traite des personnes pour la période 2019-2022	Aucune loi relative à la lutte contre la violence domestique
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Plan d'action national en faveur de l'égalité des sexes et loi de 2015 relative à l'égalité des chances	Il n'existe pas d'organisme ni de mécanisme de promotion de l'égalité des sexes.
<i>Participation politique</i>		Les femmes occupent 25,6 % des sièges au Parlement ; elles représentent 20 % des membres des conseils du peuple régionaux et 21,9 % des membres des organes de l'administration locale.
<b>Ukraine</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>	2017 : Liste des 450 postes interdits aux femmes abolie  Le programme « Nounou municipale » permet aux travailleurs domestiques d'accéder au secteur formel de l'emploi et prévoit des subventions pour les services de garde d'enfants.	
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>		Écart salarial moyen : 25 %
<i>Conciliation travail-famille</i>		Les femmes consacrent vingt-sept heures par semaine aux travaux domestiques, contre douze heures par semaine pour les hommes.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Création d'un réseau de centres de planification familiale	Augmentation du nombre de femmes séropositives
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Loi de 2017 relative à la prévention de la violence familiale et à la lutte contre ce type de violence  Criminalisation de la violence domestique, du mariage forcé, de l'avortement illégal et de la stérilisation ; viol défini sur la base de l'absence de consentement	
<i>Protection et services multisectoriels</i>	Mise en place de brigades mobiles de lutte contre la violence familiale, d'une permanence téléphonique nationale et de refuges	
<b>Volet 4</b>		
<i>Politique et mécanismes de promotion de l'égalité des sexes</i>	Programme national de 2018 pour l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes	
<i>Budgétisation tenant compte des questions de genre</i>	Arrêté de 2019 du Ministère des finances approuvant la méthode de budgétisation qui tient compte des questions de genre	
<i>Participation politique</i>	La loi de 2015 relative aux élections locales fixe un quota de 30 % de femmes sur les listes des partis.	2016 : La décentralisation a considérablement réduit la participation politique des femmes au niveau local.
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national de 2016 pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité  Les modifications législatives de 2018 ont donné aux femmes les mêmes possibilités que les hommes dans le service militaire.	Les questions de genre ne sont pas intégrées dans le secteur de la sécurité.  Les combattantes volontaires se heurtent à des obstacles dans l'accès aux prestations d'anciens combattants.  Le niveau de participation des femmes dans les négociations de haut niveau sur les conflits est faible.

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<b>Royaume-Uni</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Écart salarial femmes-hommes</i>	La réglementation de 2017 exige que toutes les entreprises de plus de 250 employés publient les données relatives à l'écart salarial entre les hommes et les femmes.	
<i>Congé parental</i>	Le congé parental partagé permet aux parents qui travaillent de répartir entre eux 50 semaines de congé et 37 semaines de congé payé au cours de la première année de l'enfant.  2017 : Les allocations familiales ont doublé pour les parents d'enfants de 3 à 4 ans travaillant jusqu'à trente heures par semaine.	
<i>Conciliation travail-famille</i>	Plan d'action de 2018 pour le personnel aidant	Les femmes assument 60 % des travaux domestiques non rémunérés et 74 % des soins aux enfants non rémunérés
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	La politique en matière de santé mentale couvre la dépression périnatale.  Nomination d'un conseiller national sur la santé des LGBT	
<i>Éducation</i>	Éducation obligatoire à la santé, aux relations entre partenaires et à la sexualité adaptée à l'âge	
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>	Loi de 2017 relative à la prévention de la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ainsi qu'à la lutte contre ces types de violence (ratification de la Convention)  2015 : Criminalisation des comportements dominateurs et coercitifs dans les relations intimes ou familiales ainsi que du fait de pratiquer ou d'organiser des mutilations génitales féminines à l'étranger  2018 : Révision des lignes directrices relatives à la protection afin d'y inclure la violence et le harcèlement sexuels entre enfants	La Convention d'Istanbul n'a pas été ratifiée

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Protection et services multisectoriels</i>	La permanence téléphonique créée en 2015 pour les problèmes de vengeance pornographique a reçu 15 000 appels.  Introduction de mesures de protection contre les mutilations génitales féminines et les mariages forcés	
<b>Volet 4</b>		
<i>Participation politique</i>	Deuxième femme Première Ministre  2017 : Les femmes occupent 32 % des sièges au Parlement.  Les femmes occupaient 42,7 % des postes de cadres supérieurs dans la fonction publique en 2018.	18 % des membres des conseils sont des femmes.
Secteur privé	La proportion de femmes siégeant dans les conseils d'administration d'entreprises cotées au FTSE 350 est passée à 26,7 % ; elle est de 32 % dans les conseils d'administration d'entreprises cotées au FTSE 100.	
<b>Volet 5</b>		
<i>Femmes, paix et sécurité</i>	Plan d'action national de 2018 pour les femmes, la paix et la sécurité  Tous les postes de combat dans l'armée étaient ouverts aux femmes en 2018.	
<b>Ouzbékistan</b>		
<b>Volet 1</b>		
<i>Participation au marché du travail</i>		La participation est de 48 % pour les femmes contre 76 % pour les hommes.
<i>Conciliation travail-famille</i>		Manque d'établissements préscolaires
<b>Volet 2</b>		
<i>Soins de santé</i>	Diminution spectaculaire de la mortalité maternelle et infantile	

<i>Pays</i>	<i>Progrès accomplis</i>	<i>Difficultés rencontrées</i>
<i>Éducation</i>		Rapport entre le nombre de filles et de garçons en dixième année : 30/70 ; les femmes représentent 38,9 % des étudiants dans l'enseignement supérieur  Les femmes occupent 16 % des postes de haut niveau dans les universités.
<i>Protection sociale</i>		Âge de départ à la retraite différent pour les femmes (55 ans) et les hommes (60 ans)
<b>Volet 3</b>		
<i>Législation et orientations</i>		Viol défini sur la base du recours à la force plutôt que de l'absence de consentement
<i>Protection et services multisectoriels</i>		Services fournis aux victimes d'actes de violence fondée sur le genre par des professionnels sur une base volontaire
	La permanence téléphonique pour le signalement des violences domestiques créée en 2018 a reçu 15 000 appels.	
<b>Volet 4</b>		
<i>Mécanisme de défense des droits de la femme</i>	Comité des femmes d'Ouzbékistan	
<i>Participation politique</i>	Quota de 30 % pour les nominations de parlementaires	2017 : Les femmes occupaient 16 % des sièges au Parlement.  Tous les gouverneurs des administrations locales sont des hommes.